

DU 4 AU 18
DÉCEMBRE
2023

100% GRATUIT

adoptez le compostage



L'AGGLO
VOUS OFFRE
UN COMPOSTEUR OU
UN LOMBRICOMPOSTEUR

DISTRIBUTION SUR
LEINS-GARDONNENQUE

DOMESSARGUES DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

🕒 **Mercredi 6 décembre : 14h à 19h**

📍 Foyer municipal,
10 chemin des vigneron

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

Domessargues



FONS-OUTRE-GARDON DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

- 🕒 **Samedi 9 décembre : 10h à 17h**
- 📍 Hangar municipal, rue de garenne

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



Fons-Outre-Gardon



nîmes
métropole

GAJAN DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

- 🕒 **Mercredi 13 décembre : 14h à 19h**
- 📍 Hangar municipal, chemin de Candoule

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54



LA ROUVIÈRE DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

🕒 **Lundi 18 décembre : 17h à 19h**

📍 Hangar de Nîmes Métropole,
580 route de Nîmes

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

La Rouvière



SAINT-GENIÈS-DE-MALGOIRÈS DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

🕒 **Vendredi 15 décembre : 17h à 19h**
Samedi 16 décembre : 10h à 17h

📍 **Mairie, 1 rue du 19 mars 1962**

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



i Le saviez-vous ?

La commune de Saint-Geniès-de-Malgoirès est équipée également de deux sites de compostage partagé, Parking du Faubourgs et Butte SNCF chemin de Pouverrières.

UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :
dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

Saint-Geniès-de-Malgoirès



nîmes
métropole

MAURESSARGUES DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

- 🕒 **Lundi 4 décembre : 17h à 19h**
- 📍 **Bâtiment multimodal**
BD123 Font Sauve et Courne
(à côté de la station d'épuration)

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



Mauressargues



nîmes
métropole

MONTAGNAC DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

🕒 **Mardi 5 décembre : 17h à 19h**

📍 Salle polyvalente,
5 Place de la Mairie



Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

Montagnac
Leins-Gardonnenque



MONTIGNARGUES DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

🕒 **Jeudi 7 décembre : 17h à 19h**

📍 **École, chemin des Bessons**

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



i Le saviez-vous ?

La commune de Montignargues est équipée également d'un site de compostage partagé situé place de l'église.

UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

MONTIGNARGUES

Commune de Leins-Gardonnenque



MOULÉZAN DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

🕒 **Jeudi 14 décembre : 17h à 19h**

📍 **Mairie, 1 chemin des Lens**

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54



SAINT-BAUZÉLY DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

- 🕒 **Vendredi 8 décembre : 17h à 19h**
- 📍 Garages de la Mairie, Place de la Mairie

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



Saint-Bauzély



SAINT-MAMERT-DU-GARD DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

- 🕒 **Mardi 12 décembre : 17h à 19h**
- 📍 **Maison du monde, route de Nîmes**

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



i Le saviez-vous ?

La commune de Saint-Mamert-du-Gard est équipée également d'un site de compostage partagé situé place de l'école.

UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :
dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

Saint-Mamert-du-Gard



SAUZET DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Leins-Gardonnenque a lieu du 4 au 18 décembre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :

dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

- 🕒 **Lundi 11 décembre : 17h à 19h**
- 📍 Hangar municipal, route de Nozières

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 18 décembre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT

